



PROJET DE COMPTE RENDU

GRUPE DE TRAVAIL 2 (MER CELTIQUE ET OUEST DE L'ÉCOSSE)

3 juillet 2025

Vigo et en ligne

1. Accueil et présentations

Ilaria Bellomo, du secrétariat du NWWAC, a souhaité la bienvenue à tous les participants à la réunion et a expliqué qu'en raison de l'indisponibilité du président et du vice-président du groupe de travail, le secrétariat présiderait cette réunion. Suso Lourido (Puerto de Celeiro) et Jean-Marie Robert (LPDB) se sont excusés et l'ordre du jour a été adopté.

Points d'action de la dernière réunion (10 mars 2025)

| | |
|---|--|
| 1 | Poursuivre la collaboration avec l'AZTI après la présentation et la diffusion des données dynamiques sur le stock de merlu du nord Il a été convenu de reporter cette question au mois d'octobre. |
| 2 | Baisse des SSB alors que le MSY est pêché : les membres ont convenu d'approfondir les causes de la mauvaise recrutement auquel plusieurs stocks sont confrontés, entraînant une baisse des SSB pour plusieurs stocks importants. Bien que cela ne soit pas très précis pour l'instant, l'idée serait d'examiner plus en détail la prédation interspécifique (poisson-cochon, thon rouge, etc.), les mécanismes intraspécifiques (cannibalisme) et d'inclure une analyse des données collectées pour l'analyse des estomacs alimentaires, dont nous pourrions encourager le financement si nécessaire. Il serait possible de demander à la CE d'organiser une demande spécifique auprès du CIEM. Accord pour reporter à octobre. |
| 3 | Inclure une présentation de l'étude Nephrops Porcupine Survey par le BIM lors de la réunion du WG2 en juillet. L'étude n'est pas encore finalisée pour être présentée aujourd'hui, ce point d'action sera donc reporté à octobre. Cependant, Jonathan White, du Marine Institute, a confirmé sa disponibilité pour faire une brève présentation sur le rapport de l'étude 2024 sur les zones de pêche de la langoustine du Porcupine Bank. |

Emiel Brouckaert a posé une question concernant le point d'action n° 1, car il pensait qu'il avait été convenu d'y donner suite de manière plus détaillée, notamment en ce qui concerne le règlement, et s'il était toujours valable. Il a suggéré que cela soit ajouté à la présentation d'octobre.

ACTION : Depuis la réunion de mars : le WG2 poursuivra sa collaboration avec l'AZTI après la présentation et la diffusion des données dynamiques sur le stock de merlu du Nord.



2. Avis du CIEM pour la mer Celtique et l'ouest de l'Écosse – Joanne Morgan, vice-présidente de l'ACOM

Liste des acronymes

| | |
|----------|---|
| DLS | stocks à données limitées |
| CHR | taux de prélèvement constant |
| Rfb | Équation : r = ratio de biomasse (tendance de l'enquête), f = indicateur de pêche (données de longueur, cible), b = protection de la biomasse |
| CAA | capture par âge |
| SAA | enquête par âge |
| SR | Recrutement du stock |
| B | biomasse |
| BMSY | biomasse au rendement maximal durable |
| XSA | Analyse de survie étendue |
| SAM | Modèle d'évaluation des stocks |
| SCAA | Capture statistique par âge |
| SPiCT | Production excédentaire en temps continu |
| SS | Synthèse des stocks |
| SSB | biomasse du stock reproducteur |
| Blim | Point de référence limite pour la biomasse du stock reproducteur (SSB) |
| Btrigger | Valeur de la biomasse du stock reproducteur (SSB) qui déclenche une mesure de gestion spécifique |
| F | Taux instantané de mortalité par pêche |
| AAP | Évaluation d'Aarts et Poos |

Joanne Morgan a expliqué que les stocks des deux zones seraient présentés dans un seul exposé. Les avis concernant les stocks en eaux profondes et les langoustines seront publiés à l'automne. La publication des avis concernant le cardine (7b-k) et le cabillaud (4, 6a, 7d, 20) a pris du retard.

Baudroie dans les sous-zones 4, 6 et la division 3a

Recommandation pour 2026, RMD : captures \leq 30 358 (-1,2 %)

- Avis pour le poisson à ventre noir et le poisson blanc combinés
- F & $FMSY$, SSB & $Btrigger$
- Les données relatives aux captures et aux échantillons au Royaume-Uni ont été révisées pour 2021-2023, impact négligeable
- SS3

Baudroie à ventre noir dans la sous-zone 7 et les divisions 8a-b et 8d

Avis pour 2026, MSY : captures \leq 22 390 t (-11,6 %)



- F augmenté en 2024 : inférieur au FMSY
- SSB supérieur au RMD Btrigger
- Avis de diminution – révision à la baisse de la taille du stock dans l'évaluation de 2025
- Synthèse des stocks basée sur la longueur
- Remarque : dans le cadre du TAC combiné avec la baudroie blanche, cela pourrait entraîner une surexploitation des deux espèces

Dominic Rihan a fait remarquer que la manière dont les chiffres sont présentés pourrait donner une impression trompeuse de l'état du stock, car la diminution apparente pourrait suggérer que le stock est en mauvais état, alors que ce n'est pas le cas.

Morgan a précisé que les demandeurs d'avis exigent que tout changement par rapport à l'avis de l'année précédente soit mis en évidence. Bien que ces changements ne soient pas reflétés dans les chiffres principaux de la fiche d'avis, les raisons de ces changements sont expliquées dans le texte d'accompagnement sous le tableau des options de capture.

Baudroie blanche dans la sous-zone 7 et les divisions 8a-b et 8d (mer Celtique, golfe de Gascogne)

Avis pour 2025, RMD : captures \leq 36 090 t (+3,2 %)

- F en baisse : inférieur à FMSY
- SSB supérieure au RMD Btrigger
- Légère augmentation de la biomasse
- Synthèse des stocks structurés par âge et par taille
- Remarque : dans le cadre du TAC combiné avec la baudroie à ventre bombé, cela pourrait entraîner une surexploitation des deux espèces

Brouckaert a demandé pourquoi les avis concernant ce stock n'étaient pas disponibles sur le site web du CIEM.

Franck Le Barzic a informé les participants qu'il était effectivement disponible en ligne, mais qu'il fallait effectuer une recherche spécifique pour le trouver.

Morgan a expliqué que le meilleur moyen de rechercher dans la bibliothèque du CIEM était d'utiliser le code de l'espèce dans la barre de recherche plutôt que son nom.

Cabillaud de la mer du Nord, ouest de l'Écosse, est du canal de la Manche (4, 6a, 7d, 20)

- Avis 2026 reporté à l'automne, probablement octobre
- Difficultés liées aux implications mixtes pour l'avis – donnera le temps à l'ACOM de poursuivre la discussion
- Une équipe est en cours de constitution pour travailler à l'amélioration de l'évaluation. À court terme, des progrès sont attendus avant l'avis de 2027, tandis qu'à long terme, un autre repère est attendu pour ce stock

Cabillaud dans la Manche occidentale et le sud de la mer Celtique (7e-k)

Avis pour 2026, MSY : 0 t (aucun changement)

- F au-dessus du FMSY



- SSB inférieur à Blim
- Recrutement faible
- Le scénario sans capture ramène le stock au-dessus du Blim d'ici début 2027
- Tendance à surestimer le SB et le recrutement
- Les données relatives aux captures et aux échantillons du Royaume-Uni ont été révisées pour 2021-2023 (impact minimal)
- Capturé dans des pêcheries mixtes avec l'aiglefin et le merlan (captures en 2024 = 272 t ; 8,5 % de rejets)
- L'évaluation porte sur la division sud 7a (rectangles 33E2-33E3) 0,8 % des captures provenant de 7.e-k
- Évaluation SAM

Aiglefin en mer du Nord, à l'ouest de l'Écosse, dans le Skagerrak (4, 6.a et subdivision 20)

Avis pour 2026, RMD : captures \leq 108 301 t, (-3,7 %)

- F inférieur à FMSY
- SSB supérieure au MSY Btrigger
- Modèle d'enquête révisé
- Modifications des paramètres du modèle d'évaluation
- Révision à la hausse du SSB, révision à la baisse du F
- Rétro amélioré
- Points de référence mis à jour, modifications dans une fourchette de 4
- Modèle SAM

Rihan a manifesté son intérêt pour les tendances observées, soulignant une augmentation significative du SSB malgré un recrutement constamment faible depuis près de 20 ans, à l'exception de quelques augmentations mineures vers 2019-2020. Il s'est demandé s'il était normal de constater une telle augmentation du SSB alors que le recrutement reste relativement faible et stable. Il a également noté que l'échelle du graphique pouvait exagérer la perception de la tendance, mais a trouvé la situation curieuse et méritant des explications supplémentaires.

Morgan a reconnu que la forte augmentation du SSB en seulement quelques années avait également attiré son attention. Elle a expliqué que cette forte augmentation était probablement due à une combinaison de facteurs : une période d'amélioration du recrutement — bien qu'il reste faible par rapport au début de la série chronologique, il est nettement plus élevé qu'au cours des deux dernières décennies — et une baisse simultanée du F. Elle a suggéré que ces deux facteurs expliquaient ensemble l'augmentation significative du SSB.

John Lynch a ajouté que le SSB était relatif au recrutement et semblait légèrement décalé.

Morgan a fait remarquer que l'aiglefin avait un « recrutement épisodique » qui ne semblait pas lié à la biomasse du stock reproducteur. Pour l'aiglefin, il est souvent difficile de comprendre les schémas sous-jacents.

Aiglefin à Rockall (6.b)

Avis pour 2026, RMD : capture \leq 20 432 t (-35 %)



- F inférieur à FMSY
- SSB supérieure au seuil
- Révision à la baisse de la taille estimée de la classe 2022 très forte et baisse de la sélectivité de la pêche des poissons plus âgés ces dernières années reflétée dans les prévisions
- L'échantillonnage reste clairsemé
- Modèle SAM

Rihan a souligné que les captures recommandées pour ce stock sont encore environ trois fois supérieures à celles qui ont été généralement recommandées ces dernières années. Il a expliqué que lorsque les chiffres recommandés ont été communiqués à l'un de leurs représentants des pêcheries, la réaction immédiate a été de s'inquiéter qu'il puisse y avoir un problème grave avec l'églefin de Rockall. Cette perception venait du fait que la forte baisse pouvait être interprétée à tort comme un signe de mauvais état du stock. Rihan a souligné qu'en réalité, le stock semble rester en bon état et est pêché de manière durable.

Morgan a reconnu que, bien que le CIEM prépare les scénarios de capture et effectue les analyses demandées, la conception des fiches de recommandations relève en grande partie de leur responsabilité. Elle a fait remarquer que tout changement majeur dans la présentation des recommandations devrait être discuté avec les demandeurs.

Elle a convenu de l'importance d'une communication claire, reconnaissant la difficulté de présenter une réduction de 35 % dans l'avis sans donner la fausse impression que le stock lui-même a diminué de 35 %.

Patrick Murphy a fait référence aux captures réelles, qui étaient plus faibles en 2024, et s'est demandé si le recrutement ne devrait pas avoir un impact aussi important, à moins que la mortalité naturelle n'ait un impact sur le stock. Il a approuvé le commentaire de Rihan selon lequel la présentation donnait l'impression que le stock était en difficulté.

Morgan a expliqué que le modèle n'interprète pas le recrutement comme s'étant effondré, mais qu'il s'ajuste plutôt à l'idée que les estimations initiales du recrutement étaient trop élevées. Chaque année, à mesure que davantage de données sur une cohorte deviennent disponibles (à l'âge de 1, 2 et 3 ans, et à partir d'enquêtes et de pêcheries), le modèle met à jour ses estimations. Par exemple, une classe d'âge peut initialement sembler très forte sur la base des premières enquêtes, mais à mesure que de nouvelles informations sont disponibles, il apparaît clairement qu'elle était forte, mais pas autant qu'on le pensait initialement. Elle a précisé que lorsque le recrutement est révisé à la baisse, cela reflète ce processus d'ajustement. Si cela est compris par les scientifiques, cela peut ne pas être clair pour d'autres personnes qui lisent les conseils. Morgan a souligné la nécessité d'expliquer cela clairement, mais sans surcharger la fiche de conseils de détails techniques, et a reconnu que l'équilibre actuel n'était peut-être pas encore parfait.

Aiglefin dans le sud de la mer Celtique et la Manche (7.b-k)

Avis pour 2026, RMD et PA : 0 capture (avis 2025 : 4 644 t)

- F inférieur à FMSY
- SSB en déclin : inférieur au MSY Btrigger mais supérieur à Bpa et Blim
- Recrutement faible
- En dessous de Blim dans tous les scénarios de capture



- Évaluation SAM
- Le stock comprend la division sud 7a (rectangles 33E2-3), 9 % si les débarquements concernent le stock 7b-k.

En ce qui concerne le recrutement, Le Barzic a posé des questions sur les chiffres qui semblent représenter la moyenne des trois dernières années. Il estimait que la recommandation en matière de captures changerait si l'on considérait une période plus longue.

Morgan a expliqué que Frank faisait référence aux hypothèses de recrutement utilisées dans les prévisions à court terme. Elle a confirmé que les prévisions étaient basées sur le recrutement médian de 2022 à 2024 et a souligné que les trois dernières années avaient connu un recrutement exceptionnellement faible, comme le montre le graphique en haut à droite. Chaque année, les experts examinent les hypothèses clés des prévisions à court terme, notamment le niveau de recrutement, le modèle d'exploitation et, parfois, les hypothèses de poids. Dans ce cas, ils ont décidé que l'inclusion d'une période de recrutement plus longue ne refléterait pas fidèlement la situation actuelle du stock. Morgan a fait remarquer que si le recrutement s'améliorait de manière inattendue (comme en 2025), les prévisions à court terme seraient incorrectes, mais ces hypothèses d' s sont revues chaque année afin de garantir qu'elles reflètent les connaissances les plus récentes sur le stock et la pêcherie. Elle a souligné que les prévisions à court terme ne couvrent qu'une seule année et visent à représenter l'état actuel du stock.

Merlu – Stock nordique (3.a, 4, 6, 7, 8.abd)

≤ Avis pour 2026, RMD : prévision des captures 54 912 t (+4,7 %)

- F inférieur à FMSY
- SSB supérieur au MSY Btrigger mais en baisse
- Révision à la hausse de la SSB et F inférieur en 2024 à celui prévu dans les prévisions de l'année dernière
- La zone du stock ne correspond pas aux zones TAC
- Synthèse des stocks basée sur la longueur et ventilée par sexe

Cardines dans le nord de la mer du Nord et à l'ouest de l'Écosse (4.a, 6.a)

Asvic pour 2026, MSY :≤ 8050 (+66 %)

- F inférieur au FMSY
- Taille du stock supérieure au NSY Btrigger
- Augmentation de la taille du stock
- Données du Royaume-Uni révisées 2022-2023, impact négligeable
- Avis pour 2 espèces XX
- L. boscii négligeable dans les captures
- Modèle de production bayésien spécialement conçu pour ce stock

Cardine à Rockall (6.b)

Nouvel avis à publier à l'automne 2025



Cardine dans l'ouest et le sud-ouest de l'Irlande, golfe de Gascogne (7.b-k, 8.a-b et 8.d)

- Avis pour 2026 reporté
- Question rétrospective
- Publication prévue à l'automne

Le lieu jaune dans la mer Celtique et la Manche (6 et 7)

- Référence 2025 – WKBSS3
- Examiné
 - Données d'entrée – travail supplémentaire sur les données récréatives, notamment sur la survie des poissons relâchés – survie globale de 71 %
 - Structure des stocks – aucun changement – reste incertaine (y compris le marquage et la télémétrie acoustique)
 - Nouvelles estimations de la mortalité naturelle
 - Augmentation du nombre d'études (5 à 12), plusieurs indices commerciaux
- SS3 accepté – passage du SPiCT
- Nouveaux points de référence estimés

Avis pour 2026, MSY \leq 3310 t (avis de capture nul l'année dernière)

- F inférieur à FMSY
- B inférieur à Btrigger mais supérieur à BlIM et Bpa
- Incertitudes persistantes concernant les captures récréatives
- 3 LPUE commerciale non calculée en 2024 – sensibilité à cet élément testée dans le cadre du benchmark – aucun impact
- SS3

Murphy a évoqué la reconstitution du stock et s'est interrogé sur la manière dont le recrutement est calculé.

Morgan a déclaré qu'elle n'avait pas examiné de près les indices de l'enquête ni leur couverture spatiale, mais qu'elle supposait que les multiples indices visaient à augmenter le nombre de poissons échantillonnés – certains ayant fait l'objet de faibles captures certaines années – et à améliorer la couverture de la zone. Elle a expliqué que beaucoup de travail avait été accompli sur la structure des stocks, mais que celle-ci restait incertaine.

En ce qui concerne le recrutement, elle a expliqué que dans les modèles de synthèse des stocks, le recrutement précoce est lissé pendant une période de « rodage », tandis que les années récentes montrent des valeurs estimées. Les dernières années, à partir de 2023, sont supposées ou projetées, ce qui ajoute à l'incertitude. Elle a noté que les estimations réelles du recrutement se termineraient probablement en 2022 et que de plus amples détails figureraient dans le rapport du groupe de travail, et non dans la fiche d'avis.

Manu Kelberine a évoqué le taux de survie dans la pêche récréative et a estimé que cela était surprenant compte tenu de son expérience, selon laquelle les poissons pêchés à plus de 50 m de profondeur mouraient assez rapidement.

Morgan a déclaré qu'elle n'était pas une experte en matière de pêche récréative, mais a mentionné que de nouvelles études sur la survie avaient été menées, qui avaient abouti à ces chiffres. Elle a fait référence au rapport de référence WKBSS3, disponible dans la bibliothèque



du CIEM. Elle veillera à ce que le rapport final soit mis à la disposition des membres du comité consultatif.

M. Le Barzic s'est dit surpris par les estimations des captures de la pêche récréative pour 2024 et a demandé d'où provenaient ces chiffres et s'il existait une ventilation par État membre. Il a souligné qu'en France, les pêcheurs récréatifs étaient soumis à des limites de capture pour le lieu jaune (deux poissons par sortie) et à des fermetures saisonnières, ce qui avait réduit l'effort de pêche. Il s'est donc étonné que les chiffres des captures récréatives pour 2024 semblent similaires à ceux des années précédentes, malgré ces contraintes.

Morgan a déclaré que le rapport préciserait quels pays sont concernés et que des personnes similaires à celles qui ont travaillé sur le bar auraient participé à ces travaux. Elle a mentionné que les chiffres se rapportaient aux prélèvements totaux et qu'elle n'était pas sûre que les remises à l'eau aient été prises en compte ou non.

M. Le Barzic a estimé qu'en France, les pratiques de pêche au lieu jaune sont strictes et que les poissons peuvent être capturés mais ne peuvent pas être relâchés. Il s'interroge sur la sensibilité du modèle concernant la pêche récréative et sur l'importance de celle-ci.

Morgan a estimé que l'équipe avait travaillé dur pour saisir les incertitudes. Comme il s'agit d'un modèle de synthèse des stocks, diverses incertitudes peuvent être prises en compte et pondérées différemment. Elle a ajouté que des travaux supplémentaires sur la pêche récréative étaient recommandés dans le cadre des résultats.

Llibori Martinez a fait remarquer que, selon lui, les remises à l'eau n'étaient pas incluses dans les prélèvements totaux. Il a ajouté que perforer la vessie des poissons favorisait leur survie.

Morgan estime qu'il est probable que les remises à l'eau ne soient pas incluses dans les prélèvements totaux, ce qui signifierait que les prélèvements récréatifs seraient restés similaires au fil des ans.

Lieu noir en mer du Nord, à Rockall et à l'ouest de l'Écosse, dans le Skagerrak et le Kattegat (4, 6, 3.a)

Avis pour 2026, RMD : captures ≤ 60 167 t (-24 %)

- F juste au-dessus de FMSY
- SSB inférieur au MSY Btrigger
- Taille du stock, poids du stock et proportion de poissons matures inférieurs, F recommandé inférieur car en dessous du seuil
- Évaluation SAM
- En 2025, le quota dans 6 représente 9,4 % (7433 t) du TAC pour le stock

Sole dans le canal de Bristol, mer Celtique (7.f, g)

Avis pour 2026, MSY : ≤ capture 989 t (-13,9 %)

- F supérieur à FMSY
- SSB au-dessus du seuil
- Diminution de l'avis : révision à la baisse de la taille du stock (rétrospective)
- Enquête britannique du troisième trimestre incomplète en 2024, données britanniques sur les captures et les échantillons révisées pour 2021-2023 – toutes deux jugées avoir



un impacte minime sur l'évaluation

- Modèle d'évaluation SAM

Brouckaert a estimé que la rétrospective avait eu un impacte sur l'avis et s'est demandé comment celui-ci pouvait être expliqué lorsque F est supérieur à F_{MSY} et SSB supérieur à MSY Btrigger. Il a ajouté que la capture de sole était inévitable dans cette zone et a estimé que le TAC était sous-estimé pour cette zone. La réalité en mer ne reflète pas ce qui est identifié dans l'avis.

Morgan estimait que les questions rétrospectives ajoutaient de l'incertitude à l'avis. Le CIEM considère qu'il est très important d'inclure la perception des pêcheurs et a organisé plusieurs ateliers afin de tirer parti de leurs connaissances et de les intégrer dans l'évaluation. Elle a mentionné que le CIEM estimait qu'un indice serait utile, mais qu'il pourrait être bénéfique de vérifier la pertinence avec les parties prenantes avant les évaluations. Ce travail fait partie de la stratégie d'engagement des parties prenantes du CIEM, mais n'a pas encore été réalisé en raison d'autres priorités ces derniers mois.

Lynch a posé des questions sur la participation des parties prenantes au processus d'évaluation. Il s'est demandé si l'avis était uniquement motivé par le fait que la mortalité par pêche (F) était supérieure à F_{MSY} , soulignant que l'année dernière, il y avait eu une réduction d'environ 11 %. Il a suggéré qu'une source de données possible pour l'engagement des parties prenantes pourrait être l'examen des tendances historiques concernant les périodes de pêche au cours de l'année. Bien que cela varie selon les espèces et les types de pêche, l'examen de l'évolution des tendances de capture au fil du temps, comme la période de l'année où la plupart des poissons sont pêchés, pourrait fournir des informations utiles provenant des flottes elles-mêmes.

Morgan a fait remarquer que l'analyse des données doit être quantitative et systématique.

Kelberine a réitéré qu'il y avait également beaucoup de sole dans la zone 7hjk et s'est demandé si cela serait pris en compte dans l'avis de 2027. Morgan a indiqué que l'avis de 2027 restait à déterminer.

Murphy a fait référence aux remarques précédentes de Lynch, soulignant que bien que la mortalité par pêche soit supérieure au F_{MSY} , le point de référence F_{MSY} lui-même continue d'être abaissé, même s'il semble y avoir beaucoup de poissons dans l'eau. Il s'est demandé si cette situation affectait le modèle d'évaluation, ce qui signifie que, comme le stock est supérieur au F_{MSY} abaissé, l'avis continue de recommander de nouvelles réductions. Il a utilisé l'analogie d'un tonneau abaissé alors que le stock reste au-dessus, suggérant que si le point de référence est fixé trop bas, cela pourrait artificiellement faire baisser les résultats de l'évaluation.

Morgan a expliqué que dans le modèle, lorsque F est supérieur à F_{MSY} , la taille du stock est généralement en baisse. Elle a ajouté que l'année dernière, le SSB était resté stable. Les experts estiment que la rétrospective est à l'origine de la baisse des recommandations, mais la cause de la rétrospective n'est pas claire et varie probablement d'un stock à l'autre.

Murphy a réitéré que le modèle pourrait potentiellement donner une autre baisse pour l'année prochaine, même si des poissons sont effectivement observés sur le terrain.

Rihan a demandé s'il était prévu d'établir des critères de référence pour l'évaluation, compte tenu des problèmes rétrospectifs importants. Il a souligné que la comparaison entre F et F_{MSY} suggère presque que la pression de pêche a été constamment élevée et que les quotas (ou



TAC) ont peut-être été fixés à un niveau trop élevé au cours des 30 dernières années.
Morgan n'était pas sûr qu'un référentiel soit prévu.

Merlan à l'ouest de l'Écosse (6.a)

Avis pour 2026, MSY : 5 364 (+4,8 %)

- F inférieur à FMSY
- SSB juste en dessous du MSY Btrigger
- Augmentation du recrutement entraînant une augmentation de la biomasse en 2026 (année intermédiaire)
- Tendence à surestimer la SSB – rétrospective
- Évaluation SAM
- Le TAC inclut la division 6b pour laquelle un avis distinct est donné. Le CIEM recommande donc que la zone du TAC corresponde à la zone d'évaluation.

Merlan 7.b-c et 7.e-k

Avis pour 2026 MSY et PA : 0 capture

- F inférieur au FMSY
- SSB inférieur à Blim
- Le scénario « aucune capture » permet d'atteindre un SSB supérieur à Blim avec une probabilité de 50 %.
- Le recrutement est faible
- Surestimation du SSB et sous-estimation de F
- Prises et échantillonnage au Royaume-Uni révisés pour 2021-2023 – légère réévaluation de l'évaluation, mais sans changement majeur
- Évaluation SAM
- L'évaluation et les conseils concernent les divisions 7. b-k, y compris les rectangles 33E2 et 33E3 (0,8 % des captures).
- Historiquement pêché dans le cadre d'un TAC commun avec le merlan dans la division 7.d En 2025, des limites seront mises en place pour les deux composantes

Le Barzic a fait remarquer que, bien qu'il n'y ait qu'un seul TAC, il existe en réalité deux limites de capture distinctes en vigueur dans l' . Il a expliqué que les zones de gestion sont déjà séparées, avec une limite de capture pour la mer Celtique et la Manche occidentale, et une autre pour la Manche orientale. Il a suggéré que le commentaire sur la séparation des zones de gestion reflète une situation dépassée des années précédentes. Morgan a fait remarquer que cela pourrait être possible.

Grand argenté Féroé et ouest de l'Écosse (5.b ; 6.a)

Avis pour 2026, RMD : 18 441 t (-2,8 %)

- F à FMSY
- SSB supérieur au seuil MSYb
- Légère baisse de la taille du stock



- Mise à jour des captures 2018-2023 – impact minimal sur l'évaluation
- Évaluation SAM
- Les mesures de gestion sont fixées indépendamment par les Îles Féroé, l'UE et le Royaume-Uni

Sabre noir dans l'Atlantique Nord-Est et l'océan Arctique

- Référence 2025 – WKBDEEP
- Examiné
- Données d'entrée – débarquements, fréquences de longueur, CPUE, longueur-poids
- Règle rfb acceptée (auparavant, impossible d'évaluer le statut, tentative de modélisation)

Avis pour 2026 et 2027, MSY : 1889 t (changement n/a)

- F est supérieur à la valeur proxy FMSY
- La biomasse est inférieure à Itrigger
- Proxy F de l'ensemble des zones, indice de biomasse du sud uniquement – d'où provient la plupart des captures
- Règle RFB
- Utilisation de la moyenne des captures des trois dernières années comme base – changements dans la pêche et la méthode d'évaluation

Rihan a souligné un problème majeur lié aux évaluations de catégorie 3, notant que si la base de référence est fixée à un niveau très bas, il faut beaucoup de temps pour que l'état des stocks – et donc les recommandations – reflètent les améliorations. Il a donné l'exemple du hareng du nord-ouest dans la zone 6A Sud, où les stocks sont en réalité en augmentation, mais comme la référence est basée sur la moyenne des trois dernières années, au cours desquelles seule une petite pêche scientifique a eu lieu, le point de départ est irréaliste car trop bas. Avec un plafond annuel de 20 % pour l'augmentation des captures, la reconstitution prend beaucoup de temps. Il a reconnu que les évaluations de catégorie 3 avaient pour objectif de permettre le passage à la catégorie 1, mais a souligné que dans les cas où la pêche était auparavant fermée ou minimale, la manière dont le niveau de référence était fixé avait un impact significatif à long terme. Il a décrit cela comme une frustration particulière dans le cas du hareng du nord-ouest.

Morgan a fait remarquer que les stocks de catégorie 3 ont des limites. Ils sont basés sur le RMD, mais sont plus prudents en raison des limites des données. Elle a fait référence à l'atelier annuel WKLIFE qui travaille en permanence sur les méthodes et les moyens de les améliorer, par exemple en développant le modèle SPiCT.

M. Rihan a fait remarquer que si les captures moyennes et le calcul du RFP sont généralement proches, dans le cas du hareng du nord-ouest, la base de référence est extrêmement basse. Il a noté que l'estimation du RFP est environ 7 à 8 fois plus élevée, ce qui signifie qu'il existe potentiellement une possibilité de pêche beaucoup plus importante qui est manquée. Il a reconnu l'importance de l'approche préventive, mais a souligné que la règle des $\pm 20\%$ limite les augmentations et, combinée à une base de référence artificiellement basse, crée un problème important du point de vue de la pêche.

Morgan a expliqué que ces plafonds s'expliquent par le fait qu'en l'absence d'un modèle complet de la population, l'évaluation repose sur des indices d'abondance, qui peuvent être



très variables. Si ces indices permettent de suivre l'évolution globale de la population au fil du temps, les fluctuations d'une année à l'autre sont plus incertaines. Il est donc important de ne pas fonder les décisions de gestion uniquement sur ces variations à court terme.

Sous-zones 7-10, 12 et division 6.b du grand corégone argenté, autres zones

Recommandations pour 2026 et 2027, RMD : Captures \leq 61 t Débarquements < 12 t (-30 %)

- F au-dessus de la valeur proxy FMSY
- Indice de biomasse supérieur à Itrigger
- Avis à la baisse : diminution de la biomasse, clause de stabilité appliquée
- L'étude ne couvre pas toute la zone de stock, mais correspond à la zone où la plupart des captures sont effectuées
- Enquête 2024 incomplète et non utilisée – indice A sur 1 an seulement
- Règle Rfb

Sous-zones 4 et 7-9, divisions 3.a, 5.b, 6.a et 12.b (Atlantique Nord-Est)

Avis pour 2026 et 2027, RMD : captures \leq 5 336 t -23 %

- F inférieur à la valeur proxy FMSY
- Indice de biomasse supérieur à Itrigger
- Avis revu à la baisse : diminution de la biomasse
- Règle Rfb

Sous-zones 3, 4, 6-9, 12 et 14 (Atlantique Nord-Est et océan Arctique)

Avis pour 2026 et 2027, MSY : Captures \leq 9332 t (-30 %)

- F au-dessus du proxy FMSY
- Indice de biomasse supérieur à Itrigger
- Avis revu à la baisse : diminution de la biomasse, clause de stabilité appliquée
- Indice 2021 non fiable, indice B donc 2029, 2020 et 2022
- Règle Rfb

Langoustines : nouvel avis à l'automne ; la gestion devrait se situer au niveau FU

ACTION : les membres doivent envoyer des questions écrites à Joanne Morgan à la suite de sa présentation au Secrétariat

3. Mises à jour sur l'analyse socio-économique des ESM

M. Bellomo a souhaité la bienvenue à Caroline Alibert-Deprez de la DG MARE et au professeur Ralf Döring du CSTEP, et les a remerciés de se joindre à nous en ligne aujourd'hui. Nous avons ajouté ce point à l'ordre du jour à la suite de leur participation à la réunion du NWWAC en



octobre dernier, au cours de laquelle les membres ont manifesté un vif intérêt pour la poursuite du dialogue sur l'analyse socio-économique des ESM. Les invités nous ont présenté un aperçu des derniers développements sur cette question, en exposant à la fois les conclusions de la réunion plénière du CSTEP de mars et l'arrêt rendu par le Tribunal de l'Union européenne dans les affaires intentées contre la Commission concernant la détermination des zones à protéger dans certaines zones de pêche en haute mer où des écosystèmes marins vulnérables sont connus ou susceptibles d'exister.

a. Résultats de la réunion plénière du CSTEP de mars – Prof. Ralf Döring, CSTEP

Le professeur Döring a présenté les travaux du groupe de travail d'experts du CSTEP.

Introduction

- Demande adressée au CSTEP afin qu'il procède à des évaluations supplémentaires des incidences socio-économiques de la fermeture des écosystèmes marins vulnérables (EMV)
- Réunion du groupe de travail d'experts tenue virtuellement du 3 au 7 mars, avec 18 experts et 7 observateurs (du SWWAC et du NWWAC)
- Travail préparatoire important pour le groupe de travail d'experts, notamment des entretiens avec les parties prenantes (des conseils consultatifs), la collecte d'informations à partir de rapports (par exemple, les rapports régionaux espagnols) ou des analyses de données supplémentaires et des simulations
- **Il convient de noter que le rapport du groupe de travail d'experts sert de base à l'avis du CSTEP, mais qu'il ne constitue pas l'avis/la conclusion du CSTEP !**
- Le rapport du groupe de travail est un résumé des informations disponibles, complété par des analyses de données supplémentaires et l'application du modèle DISPLACE.
- L'avis du CSTEP figure en tête du rapport du groupe de travail et dans le rapport PLEN 25-01.

Principales conclusions du CSTEP

- Il s'agit d'une étape dans le processus visant à mieux comprendre les incidences socio-économiques de ce type de mesures de gestion (le rapport fournit des résultats préliminaires).
- La participation des parties prenantes est essentielle, car elle apporte des informations supplémentaires et aide à identifier les impacts des fermetures à différents niveaux spatiaux et au niveau de la flotte.
- Certaines informations issues des entretiens avec les parties prenantes ont pu être vérifiées par les analyses de données (par exemple, le passage des palangres aux filets maillants dans certaines parties de la flotte espagnole).
- Les données FDI montrent une réduction de l'effort de pêche dans les polygones où se trouvent les EMV – les données ne sont toutefois pas encore suffisamment précises pour évaluer uniquement l'effort dans les zones fermées.
- Le modèle DISPLACE est l'outil approprié pour évaluer les effets de déplacement des fermetures de zones, mais les données saisies doivent être améliorées (voir point précédent).
- Premier groupe de travail européen où les services écosystémiques et leur évaluation économique ont été discutés – considère cela comme une étape importante, mais estime



que des travaux supplémentaires sont nécessaires en ce qui concerne l'évaluation économique

- Le CSTEP propose une marche à suivre pour surmonter certaines des limites des données – il prévoit de discuter avec les États membres et la DG Mare de la marche à suivre.

Participation des parties prenantes

- Depuis la réunion PLEN 23-02, des échanges réguliers ont lieu avec les parties prenantes du SWWAC et du NWWAC afin de garantir la transparence du processus et de l'état d'avancement des travaux.
- Demande d'avis aux parties prenantes et réception de plusieurs documents provenant des AC ou de parties prenantes individuelles.
- Les entretiens menés auprès de 5 parties prenantes (4 organisations de pêcheurs et 1 ONG) ont permis de mieux comprendre les effets possibles du déplacement et les changements dans le comportement de la flotte.
- Certaines informations issues des entretiens ont pu être vérifiées grâce à l'analyse des données.
- Contribution très précieuse des parties prenantes lors du groupe de travail
- Je pense que nous avons pu instaurer la confiance dans ce que nous faisons, montrer nos limites (ce qui a parfois surpris les parties prenantes) et que cela pourrait servir de modèle pour de futures évaluations.

Rôle des observateurs lors de la réunion du groupe de travail

- Les résumés des 5 entretiens constituent des documents de référence très précieux pour le groupe de travail.
- Les observateurs présents lors de la réunion ont fourni des informations supplémentaires importantes, notamment sur les segments de flotte, les types d'engins et les espèces ciblées concernés
- Réunion spécifique des observateurs pendant l'EWG : une autre occasion pour les experts d'obtenir des informations précieuses (par exemple, mention pour la première fois par les parties prenantes de l'importance de préserver les services écosystémiques des EMV pour nous).

Présentation de certains résultats des évaluations - FDI

- Analyses des données FDI 2013-2023, 2023 étant la première année des fermetures
- Tendance générale à la réduction de l'effort de pêche dans les polygones abritant des EMV entre 2023 et 2022
- Vérification des informations sur les changements dans la pêche artisanale en Espagne à partir des entretiens avec les parties prenantes : les palangriers se tournent vers les filets maillants.



Présentation de certains résultats des évaluations – modèle DISPLACE

- Aperçu des résultats du modèle fournis - par exemple, difficulté à distinguer les navires pêchant les stocks en eaux profondes des navires pêchant uniquement le merlu
- Discussion sur les hypothèses du modèle afin de déterminer les domaines dans lesquels des travaux supplémentaires pourraient améliorer la disponibilité des données, etc.
- DISPLACE est le meilleur modèle disponible et convient parfaitement à ce type d'analyses
- Toutefois, il est nécessaire d'améliorer les données disponibles en ce qui concerne la résolution spatiale inférieure et le groupe de travail propose six étapes pour y parvenir
 - *Cela serait pertinent non seulement pour l'évaluation des VME, mais aussi pour toutes les évaluations des impacts des fermetures !*

Discussion sur les services écosystémiques

- Aperçu des services écosystémiques des écosystèmes marins profonds
- Discussion sur les services écosystémiques de manière systématique pour la première fois au sein du CSTEP
- Discussion sur le contexte juridique des fermetures et le rôle des écosystèmes marins profonds (par exemple, régulation du climat, monts sous-marins, etc.)
- Application de la classification de l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire avec quatre catégories de valeur : services d'approvisionnement, de régulation, de soutien et culturels
- Discussion limitée sur l'évaluation monétaire des services écosystémiques et ses limites
- Il existe quelques études sur les valeurs économiques qui montrent comment les gens apprécient ces écosystèmes

Perspectives

- Discussion sur la voie à suivre pour améliorer nos possibilités en matière d'analyses de ce type
- Le principal problème réside dans le niveau de résolution des données disponibles, par exemple les données sur les IDE
- Proposition d'amélioration de la disponibilité des données, qui doit être discutée avec les États membres
- Considérer la participation des parties prenantes comme essentielle pour les évaluations futures.

M. Bellomo a remercié M. Döring pour sa présentation et a ouvert la séance aux questions.

En ce qui concerne les AMP britanniques, M. Murphy a fait référence à l'évaluation britannique de la valeur des services écosystémiques dans le cadre de la consultation sur les AMP britanniques. Il s'est demandé comment le Royaume-Uni menait ce travail si le CSTEP ne disposait pas de ces informations.

M. Döring a répondu que, selon lui, la méthode britannique consistait à demander à un petit groupe de la population d'attribuer une valeur monétaire à un service très spécifique dans une zone donnée (par exemple, les coraux d'eau froide) afin d'évaluer ce service spécifique. Il



suppose que, pour le Royaume-Uni, une telle étude a ensuite été extrapolée (les économistes appellent cela le « transfert de bénéfices ») à toutes les zones similaires des eaux britanniques et que les valeurs ont été additionnées au niveau de la population. Il n'était pas d'accord avec cette approche, car il estimait que les chiffres ne seraient pas fiables et que la méthode du CSTEP était plus robuste.

José Beltran a indiqué que son organisation avait mené une série d'études scientifiques à l'aide de palangriers afin de démontrer le faible impact de ces derniers sur les écosystèmes marins vulnérables. Il a ajouté que les navires pêchaient dans ces zones depuis de nombreuses années et que l'impact des palangriers était minime, car leurs engins ne touchaient pas les fonds marins. Il n'y a donc aucun impact. En ce qui concerne l'impact économique, il a fait remarquer que les bénéfices des entreprises ont chuté de 30 % et qu'un déplacement vers d'autres zones a eu lieu, entraînant une surpopulation, une diminution des stocks cibles et des coûts supplémentaires pour les navires en raison de l'augmentation des besoins en carburant et des changements dans les salaires des opérateurs de pêche. Les engins de pêche sont également passés des palangres aux filets maillants, qui sont moins durables. Cela a également un impact sur les évaluations et les rapports publiés par le CIEM, car les données utilisées sont désormais obsolètes.

ACTION : Les membres doivent envoyer des questions supplémentaires au professeur Döring au secrétariat pour un suivi écrit si nécessaire.

b. Résultat de l'arrêt de la Cour de justice européenne sur le règlement de l'UE relatif à la pêche en eaux profondes et à la pêche à la palangre dans les écosystèmes marins vulnérables (EMV) – Caroline Alibert-Deprez, DG MARE

Caroline Alibert-Deprez a présenté les principaux éléments de l'arrêt rendu le 11 juin 2023 par la Cour de justice de l'Union européenne concernant deux affaires portées devant la Cour en 2022 par le Royaume d'Espagne et par des pêcheurs de Galice et des Asturies, soutenus par les autorités régionales galiciennes et l'Espagne.

La Commission a salué cette décision, soulignant que la Cour avait confirmé la proportionnalité et la légalité de la désignation actuelle de 87 zones fermées dans le cadre du règlement de l'UE sur la pêche en eaux profondes. Ces zones ont été établies conformément aux exigences réglementaires visant à protéger les écosystèmes marins vulnérables (EMV). La Commission a insisté sur l'obligation permanente de revoir et de mettre à jour la liste des EMV sur la base des derniers avis scientifiques, en coopération avec les États membres et les parties prenantes.

Un point essentiel souligné était la position de la Cour selon laquelle la Commission n'est pas tenue de faire la distinction entre les types d'engins de pêche lorsqu'elle évalue les impacts sur les EMV. Le règlement impose la protection des EMV contre tous les engins de pêche de fond, quel que soit leur impact relatif. Cette interprétation est conforme aux lignes directrices de la FAO, qui définissent les EMV en fonction de leurs caractéristiques biologiques et écologiques, plutôt que de leur vulnérabilité à des méthodes de pêche spécifiques. La Cour a réaffirmé que la vulnérabilité des écosystèmes est intrinsèque et qu'ils doivent être protégés contre tous les impacts.



Tout en reconnaissant que certains engins, tels que les palangres de fond, ont un impact moindre que d'autres, comme les chaluts, la Cour a maintenu que l'essentiel était de prévenir tout impact. La décision de 2016 d'interdire tous les engins de pêche de fond à une profondeur inférieure à 400 mètres reste en vigueur. La Cour a également noté que l'Espagne et le secteur de la pêche n'avaient pas démontré l'absence totale d'impact de ces engins.

Caroline Alibert-Deprez a mentionné que les recherches scientifiques menées dans le cadre du projet ISPAMER sont en cours et prometteuses, mais que les évaluations scientifiques actuelles ne justifient pas une révision des mesures de protection.

En ce qui concerne la méthodologie appliquée pour la gestion spatiale dans les avis du CIEM, y compris l'utilisation de « carrés c » et de zones tampons, la Cour a jugé cette approche proportionnée et conforme aux pratiques utilisées par d'autres organisations régionales de gestion des pêches, telles que la CPANE. Les zones tampons, appliquées à une profondeur inférieure à 400 mètres, visent à assurer une protection efficace des EMV en atténuant les risques posés par les activités de pêche et les mouvements des navires.

En conclusion, la Cour a confirmé le cadre réglementaire visant à protéger les EMV, confirmant ainsi l'approche de la Commission et la nécessité des mesures adoptées. La Commission est disposée à poursuivre les discussions et à fournir des éclaircissements si nécessaire.

M. Bellomo a remercié Mme Alibert-Deprez pour sa présentation et, en raison des contraintes de temps, a invité les membres à envoyer leurs questions par courrier électronique au secrétariat du NWWAC, qui les transmettra à Mme Alibert-Deprez.

ACTION : Les membres sont invités à envoyer leurs questions supplémentaires à Caroline Alibert-Deprez au secrétariat pour un suivi écrit si nécessaire.

4. Enquête 2024 sur les langoustines dans le banc Porcupine – Jonathan White, Jennifer Doyle, Marine Institute

Jonathan White a présenté une mise à jour sur la biologie, la gestion et l'évaluation des stocks de langoustes dans le banc Porcupine (unité fonctionnelle 16), ainsi que les résultats de l'enquête sous-marine par télévision (UWTV) de 2024 et les données d'échantillonnage irlandaises.

La langoustine, également connue sous le nom de crevette de la baie de Dublin, langoustine ou homard norvégien, vit à des profondeurs de 100 à 600 mètres et a généralement une durée de vie de 5 à 10 ans. Le CIEM fournit des avis sur les stocks au niveau des unités fonctionnelles, tandis que la gestion s'effectue au niveau des sous-zones du CIEM ; l'UF16 relève de la sous-zone 7.

Les avis du CIEM pour 2023 (concernant la pêche en 2024) suggéraient des niveaux de capture compris entre 2 813 et 3 488 tonnes dans le cadre du plan pluriannuel de l'UE, avec une approche de précaution. La taille du stock a atteint un niveau record en 2023 (un peu plus de 2 milliards d'individus) avant de diminuer légèrement en 2024. La pression de pêche était inférieure au FMSY en 2023.

Enquête UWTV 2024 : L'enquête 2024 sur le banc Porcupine a couvert 68 stations réparties sur



les principaux fonds de langoustines (profondeurs de 340 à 570 m). La méthodologie UWTV standardisée a utilisé des caméras HD montées sur traîneau et une analyse contrôlée en termes de qualité. Toutes les stations d'enquête ont été achevées avec succès en juin 2024 ; le traitement des données était en cours au moment de la présentation.

Les tendances observées lors de l'étude ont montré une abondance persistante de langoustines dans la zone nord de FU16, particulièrement forte en 2023-2024. Malgré une légère diminution par rapport à 2023, l'abondance des stocks en 2024 est restée la deuxième plus élevée de la série chronologique.

Échantillonnage des captures irlandaises : M. White a également fait état d'améliorations dans l'échantillonnage biologique des débarquements de langoustines irlandaises. Depuis 2020, un programme d'auto-échantillonnage (parallèlement à l'échantillonnage du Marine Institute) a comblé d'importantes lacunes dans les données saisonnières, en particulier pendant les fermetures estivales, où peu ou pas de données étaient auparavant collectées. L'échantillonnage a permis de mieux comprendre la dynamique des populations mâles et femelles et les tendances en matière de poids. Il convient de noter que

- La partie mâle de la population montre une reprise plus lente que prévu.
- Le poids moyen individuel a diminué depuis 2011, pour se stabiliser ces dernières années.

En conclusion :

- Le stock de langoustes FU16 reste en bon état, avec une abondance à des niveaux historiquement élevés et une pression de pêche inférieure au FMSY.
- La poursuite d'efforts d'enquête soutenus et l'amélioration de la couverture de l'échantillonnage sont essentielles pour affiner les évaluations des stocks et les conseils de gestion.
- La collaboration de l'industrie dans le cadre de l'auto-échantillonnage a fourni des données précieuses, en particulier pour les mois d'été.

ACTION : Les membres doivent envoyer leurs questions à Jonathan White au Secrétariat pour un suivi écrit.

5. AOB & Résumé des mesures convenues et des décisions adoptées par le président

| | |
|---|---|
| 1 | Les membres doivent envoyer leurs questions écrites à Joanne Morgan à la suite de sa présentation au Secrétariat. |
| 2 | Les membres doivent envoyer leurs commentaires sur les avis relatifs aux possibilités de pêche au Secrétariat. |
| 3 | Le GT2 doit examiner plus en détail la validité du règlement de 2004 relatif à la pêche au merlu en mer Celtique lors de la réunion d'octobre. |
| 4 | Depuis la réunion de mars : le GT2 doit poursuivre sa collaboration avec l'AZTI après la présentation et la diffusion des données sur la dynamique du stock de merlu du nord. |
| 5 | Réunion de mars : déclin des SSB malgré une pêche au rendement maximal durable (MSY) : les membres ont convenu d'approfondir les causes du faible recrutement auquel sont confrontés plusieurs stocks, entraînant une diminution des SSB pour plusieurs |



| | |
|---|--|
| | stocks importants. Bien que cela ne soit pas encore très précis à l'heure actuelle, l'idée serait d'examiner plus en détail la prédation interspécifique (poisson-cochon, thon rouge, etc.) et les mécanismes intraspécifiques (cannibalisme), et d'inclure une analyse concernant la collecte de données pour l'analyse des estomacs alimentaires, dont nous pourrions encourager le financement si nécessaire. Il serait possible de demander à la CE d'organiser une demande spécifique auprès du CIEM. |
| 6 | Les membres doivent envoyer leurs questions supplémentaires au professeur Döring au secrétariat pour un suivi écrit. |
| 7 | Les membres doivent envoyer leurs questions supplémentaires à Caroline Alibert-Deprez au secrétariat pour un suivi écrit. |
| 8 | Les membres doivent envoyer leurs questions à Jonathan White au Secrétariat pour un suivi écrit. |

Participants

| Membres du NWWAC | | |
|-------------------------|----------------|---|
| José | Beltran | OPP-7 BURELA |
| Emiel | Brouckaert | Rederscentrale |
| Manu | Kelberine | CRPMEM de Bretagne |
| Franck | Le Barzic | OP COBRENORD |
| John | Lynch | Organisation des producteurs de poisson du sud et de l'est de l'Irlande Ltd |
| Patrick | Murphy | Organisation des producteurs de poisson du sud et de l'ouest de l'Irlande |
| Aodh | O'Donnell | Organisation irlandaise des producteurs de poisson (IFPO) |
| Patrick | Murphy | Organisation des producteurs de poisson du sud et de l'ouest de l'Irlande |
| Irene | Prieto | OPPF4 |
| Erwan | Quemeneur | CDPMEM 29 |
| Dominic | Rihan | KFO |
| Pauline | Stephan | CNPMEM |
| Arthur | Yon | FROM Nord |
| Experts et observateurs | | |
| Caroline | Alibert-Deprez | DG MARE |
| Guillermo | Bravo Téllez | NWW MS TG - Représentante espagnole |
| Noelia | Cuervo Álvarez | NWW MS TG - Représentante espagnole |
| Ralf | Döring | STECF |
| Gérald | Hussenot | BlueFish |
| Joanne | Morgan | Vice-présidente de l'ACOM - CIEM |
| Michael | Park | SWFPA |
| Alexandra | Philippe | EBCD |
| Jean-Marie | Robert | Pêcheurs de Bretagne |
| Dirk | Van Guyze | Département LV ABCO service pêche maritime |
| Jonathan | White | Institut maritime |
| Secrétariat NWWAC | | |
| Ilaria | Bellomo | |
| Mo | Mathies | |